L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 9 FEVRIER 1892.

PETITES ANNONCES.

DIVERS.

FLAUDUMIRY & CO., Imprimeurs, F. No 72 rue de l'Union entre Carondelet et St-Charles, Nouvelle-Orléans, Louisiane.

Etiquettes de Pharmacies, imprimées et composées depuis 35c. le millier. 75 marc—1 an

LE prix le plus élevé payé pour des monnaies antiques, pièces, dents, compotier, vitrines, les centaines de récélences. 40 rue Royale. 17 oct—1F

A VENDRE.

A VENDRE—Livres Espagnols et Français, neufs et d'occasion—Instructions Espagnola, agencia de "Las Novedades."—24 Passage de la Bourse, encoignure Douane. 7 fév—1m

DEMANDES.

ON demande—Un bon patissier, chez Domecq, 166 Canal. 9 fév—3f

DEMANDE—Deux apprentis de 12 à 15 ans chez Mangin, No 73 Ste-Anne. 7 fév—3f

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Catherine Leithman veuve de John A. Huber.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 34,896—Division B—Attendu que Conrad Leithman a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Catherine Leithman, veuve de John A. Huber, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
4 fév—4 9 13 Greffier.

Succession de Mlle Annie Moore.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 34,531.—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente sommation, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John Lynch, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
5fév—5 10 14 Greffier.

ASSURANCES.

Vingt-cinquième Etat Annuel
— DE —
Compagnie d'Assurances Germania
De la Nouvelle-Orléans, Lmd.
Incorporée 20 février 1866. Réincorporée 17 janvier 1891.

CONFORMÉMENT à ce qu'exige sa charte, cette compagnie publie l'état suivant pour l'année se terminant le 31 décembre 1891:

Primes sur incendies	$219,882 66
Primes maritimes	1,778 92
Primes des rivières	9,352 33
Total des primes	$225,013 91
A ajouter: Primes non expirées de 1890	44,168 67
Total	$269 182 53
A ajouter: intérêt, profits et pertes	12,806 50
Moins salaires et dépenses générales	13,841 71— 12,992 79
Fonds de surplus	21,450 62
Total	$303,636 19
Pertes payées:	
Sur risques de feu	$91,371 06
Sur risques maritimes	2,381 55
Sur risques de rivières	4,868 39
	$98,620 99
Réassurances	37,698 19
Primes remises et commissions	58,225 16
Taxes d'Etat, et de ville, Board of Underwriters, et souscriptions	12,498 17
	204,242 58
Profits bruts	$99,393 66
Réservé	
Pour primes non expirées	$44,850 20
Pertes d'incendies non payées	13,062 64
Dividende 5 0/0 de Juillet 1891	10,000 00
Dividende 5 0/0 de Janvier 1892	10,000 00
Fonds de surplus, 1891	21,490 62—99,393 66

ACTIF

Billets sur primes	$127 15
Primes en vert de collection	38,715 72
Prêts sur nantissements	3,275 00
Prêts sur hypothèques	6,467 00
Bons des Etats-Unis 4 0/0	
Bons de ville et bons à primes	99,162 99
Stock de banques et actions et autres	34,621 00
Bons 1ère hypothèque, Wecksling, Brown, Co	5,000 00
Propriétés foncières	66,814 88
Meubles de bureau et accessoires	4,913 14
Argent comptant et en banque	26,296 82
	$289,393 66

PASSIF.

Capital actions	$200,000 00
Fonds de surplus	21,490 62
Réserve pour primes non expirées	44,850 20
Réserve pour pertes non payées sur incendie	13,052 64
Réservé pour dividende 5 pour cent, 1er janvier 1892	10,000 00
	$289,393 66

Cet exposé est une copie juste et correcte du livre de la compagnie.
H. ZUBERBIER, Président.
J. SARSINGER, Vice-Président.
EMIL WEBER, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 15me jour de janvier 1892.
W. O. HART, Notaire.

Le Conseil des Directeurs a déclaré un second dividende semestriel de CINQ 0/0 POUR CENT, faisant six pour cent pour l'année terminant le 31 décembre 1891; payable sur demande.

DIRECTEURS.

H. ZUBERBIER	J. B. MEYERS.
J. J. WECKERLING	A. G. RICKS
J. HANSINGER	GEO. LEONHARDT
L. GRUNEWALD	JOHN G. MOLL
FRANK VATTIER	D. BERNHARDT.
J. E. MERLIN	W. HINDENBANK.
J. J. LANGLES	EMIL WEBER.
F. W. DIELMANN	A. THIESEN.

17 janv—30.

Vingt-deuxième Etat Annuel
— DE —
L'Association d'Assurance
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

CONFORMÉMENT à sa charte, l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1891:

Primes reçues:

Sur risques de feu	$325,636 55
Sur risques de marine	1,754 12
Sur risques de rivière	3,721 76
A ajouter, primes non acquises de 1890	$231,112 43 56,930 00
Primes totales	$288,042 43
A ajouter, intérêts et profits et pertes	22,197 65
Revenus	$310,240 08
A déduire, pertes payées:	
Sur risques de feu	$107,159 28
Sur risques de marine	1,176 72
Sur risques de rivière	1,397 62
Total des pertes payées	$109,733 54
Retour de primes et annulations	25,282 04
Commissions	35,270 91
Réassurances	33,734 00
Taxes et Licences	8,831 41
Dépenses de bureau et d'agences, dépenses légales, bureau des avaries, corps de sauvetage	30,645 59
Déboursés	$233,528 46
A déduire:	
Primes non acquises	$56,974 60
Pertes ajustées et non ajustées	20,000 00 77,974 00
Pertes	$155,362 38

ACTIF.

Argent en caisse	$ 53 358 21
$16,000 Bons des Etats-Unis 4 0/0	11,896 00
$121,000 Bons Consolidés de la Nlle-Orléans	126,260 00
$90,000 Bons à Primes de la Nlle-Orléans	96,832 00
$25,000 Bons de l'Etat de la Louisiane, 6 0/0	22,250 00
10 Actions Germania Ins. Co.	1,150 00
Primes en vote de recouvrement	31,546 06
Prêts sur hypothèques	17,780 00
Billets à recevoir et billets à recevoir pour primes	4,373 35
Meubles et installations de bureaux	3,500 00
	$369,950 22

PASSIF.

Capital	$200,000 00
Dividendes non réclamées	2,236 00
Réservé pour primes non expirées	53,974 60
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	20,000 00
	$276,212 60

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.
GEO. LEFAUX, Jr., Secrétaire. PIERRE LANAUX, Président.

Assurément et signé devant moi, notaire public, ce 15 janvier 1892.
EDGAR GARIMA, Notaire.
17 fév—1m dim mard lund

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 9 FEVRIER—CLASSE No 122
Tirage de 4 heures P. M.

23	24	34	36	38	33	2	4	41	78	45	27

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage nous apposons notre signature
Ce 8 février 1892—4 heures P. M.
J. A. ROUSSEAU,
DAN'L A. WILSON.
Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes les succursales

ATTRAIT SANS PRECEDENT!
PLUS D'UN MILLION DISTRIBUE.

LA L.S.L.
Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et de franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire souverain.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1893.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Nouveaux depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, quantité minot qu'il soit:

Nous déclarons, par les présentes, que nos précédens à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons la fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
COMMISSAIRES.

Nous soussignés Banques et Banquiers paierons tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

E. M. WALMSLEY, Pres. La Nat. Bank
P. LANAUX, Pres. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Pres. (N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Pres. Union Nat. Bank

Grand Tirage Mensuel,
— A —
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE ORLEANS,
MARDI, 8 MARS 1892.
GROS LOT: $300,000
100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de	$300,000,	soit	$300,000
1 Lot de	100,000,		100,000
1 Lot de	50,000,		50,000
1 Lot de	25,000,		25,000
2 Lots de	10,000,		20,000
5 Lots de	5,000,		25,000
25 Lots de	1,000,		25,000
100 Lots de	500		50,000
200 Lots de	300,		60,000
500 Lots de	200,		100,000

PRIX D'APPROXIMATION

100 Lots de	$500,	soit	$50,000
100 Lots de	$300,		30,000
100 Lots de	$200,		20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de	$100,	soit	$99,900
999 Lots de	$100,		99,900
3,134 Lots de montant			$1,034,600

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la mails à l'odieuse Loterie, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les Billets de lots, jusqu'à ce que les Tribunaux aient reconnu Nos Droits comme Immédiation d'Etat. Les entreprises postales mécontentes ont commencé à livrer leurs lettres OBLIGATOIRES adressées à Paul Conrad, mais ne lui faisant pas parvenir les lettres RECLAMANTES.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localité après chaque tirage en sus des veuts, par Express, sans frais aucuns.

A L'ATTENTION... La Cour Suprême de l'Etat de la Louisiane a décidé, 27 avril 1891 que la question de maintenir la loterie en vigueur jusqu'en 1919 soulève une question de peuple de cet Etat à une élection qui aura lieu en avril 1892, ainsi qu'il en a été décidé par la Législature de l'année dernière.

L'élection qui aura lieu conformément au dit décret de la Cour décidera de la Cour Suprême dans la année 1892 de l'année prochaine décidera finalement et le tribunal comme ses témoins après le 1er janvier 1893, au continuera de tirer jusqu'au 1er janvier 1919.

QUELLES QUE SOIENT LES CHANCES, TAPEZ à la Loterie constitutionnelle qu'elles le 1er janvier 1893.

Il y a tout de système intérieure et malhonnêteté à vendre sur la monnaie pour laquelle les vendeurs représent d'Amérique, que les vendeurs doivent y faire entrer, et que les acheteurs ne doivent y faire entrer, et que les acheteurs ne doivent y faire entrer, et que les acheteurs ne